

Créations artistiques à partir de récupération

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir différentes techniques pour la décoration et la création de petits objets artistiques à partir de matériaux de récupération (papier, carton, emballages...), permettant la mise en œuvre d'un atelier ludique à moindre impact environnemental et financier pour l'institution.
- ▶ Développer l'expression artistique des usagers en stimulant auprès d'eux le plaisir de créer à partir de rien et celui de détourner l'usage d'objets du quotidien de façon originale.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel travaillant auprès d'usagers en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Peintre décorateur ou artiste peintre, animateur en arts plastiques

Nombre de participants : 10 personnes maxi

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 30/06/2025 au 04/07/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1420 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ L'univers du recyclage artistique : une démarche artistique et écologique
 - découverte de travaux d'artistes et de créateurs

- ▶ Réalisations d'œuvres et de petits objets artistiques à partir de différentes techniques
 - décors originaux à accrocher ou poser
 - œuvres artistiques à partir du détournement d'objets du quotidien

- ▶ Modalités de mise en œuvre de ce type d'atelier en institution
 - repérage des réalisations possibles suivant l'âge ou les capacités des personnes
 - déclinaisons permettant de compliquer, simplifier et varier les créations
 - identification des compétences valorisées par les ateliers
 - modalités de présentation et de restitution d'un atelier
 - budgets prévisionnels des différentes activités
 - bibliographie et fournitures nécessaires

Les stagiaires pourront conserver leurs réalisations.

